Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260219-2026_020-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

Délibération N°2026-020

AFFICHE LE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 février 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le dix-neuf février, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 13 février 2026.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	12
Votants	13
Vote	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mr Julien COLIN, Mr Christian COUPARD, Mme Véronique DROUET, Mme Agnès ELINE, Mr Philippe GERARD, Mme Andrée LE ROUX, Mr Jean Marie MEILLERAY, Mme Hélène RIO, Mr Olivier RONDEAU, Mme Maryvonne GAUVIN, Mr Bertrand ROUINSARD.

Absents non excusés : Mme Marie DONAGHY, Mr Gilles COUANAULT.
Absents excusés : Mme Anne Sophie MOREL a donné pouvoir à Mr Olivier RONDEAU.

Secrétaire de Séance : Mme Agnès ELINE

2026-020- Décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire

Le maire fait part à l'Assemblée des décisions prises depuis le dernier Conseil.

DECISIONS PRISES dans le cadre de la délégation donnée au maire			
Date	Objet	Entreprise	Montant TTC
12/01/2026	Fourniture rénovation du four à pain	CORBET TERRES CUITES	2 442,04 €
03/02/2026	Entretien espaces verts 12 journées	ILOZ	6 450,00 €
06/02/2026	Mission SPS - Aménagement Bâtiment TEZEA	DEKRA	2 520,00 €
06/02/2026	Mission CT - Aménagement Bâtiment TEZEA	DEKRA	2 550,00 €
12/06/2026	Hébergement logiciels en mode SaaS	COSOLUCE	2 415,91 €

Le Conseil prend acte de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

